

Plan Canicule : Dominique Versini déclenche des mesures en faveur des personnes fragiles

Face aux prévisions de forte chaleur dans les prochains jours, dans un souci de prévention et d'information, Dominique Versini, adjointe à la Maire, annonce la mise en œuvre par la Ville de Paris de mesures d'accompagnement des personnes fragiles prévues au niveau orange du Plan Canicule.

Le Plan canicule comporte quatre niveaux qui correspondent aux quatre couleurs de vigilance météorologique : verte, jaune, orange et rouge. Depuis le 1er juin, Paris est entrée en « niveau 1 ». Il a permis de vérifier la fonctionnalité des interfaces d'alerte et le caractère opérationnel des mesures prévues en cas de forte chaleur. Les points d'eau potable présents sur l'espace public ont également fait l'objet d'une vérification technique minutieuse. Les services municipaux sont aujourd'hui prêts à agir.

« Face aux prévisions météorologiques des prochains jours, dans un souci de prévention et d'information, Anne Hidalgo, Maire de Paris a décidé d'activer sans attendre les mesures municipales d'accompagnement », annonce cet après-midi Dominique Versini, adjointe à la Maire, en charge de la solidarité et des personnes âgées.

A partir du mercredi 23 août :

- **Les personnes vulnérables**, inscrite sur le fichier « Chalex », seront contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les mesures préventives face à la chaleur. Si une urgence est constatée, un médecin bénévole de l'association « Les transmetteurs » évaluera l'urgence sanitaire pour apporter la meilleure réponse. Un travailleur social pourra si nécessaire se rendre sur place.
- **Des salles rafraichies seront ouvertes dans les équipements publics** (clubs du CASVP et mairies d'arrondissements), à la hauteur des besoins. Leur liste est consultable sur le site internet paris.fr ou en appelant le 3975.
- **L'information sera renforcée sur les panneaux lumineux** présents sur l'espace public, afin de sensibiliser les Parisiens à cette situation. Des consignes de vigilance seront également rappelées dans les EHPAD, les résidences-services et les résidences-appartements.

- **1 parc et jardin supplémentaire par arrondissement sera ouvert 24h/24** dès demain, en plus des neufs parcs déjà ouverts la nuit depuis le 1er juillet,
- **Le programme d'activités estivales a été adapté** pour tenir compte des températures.

« La prévention des risques est aussi l'affaire de tous », rappelle Dominique Versini. « J'invite les Parisiens à aller à la rencontre de leurs voisins les plus fragiles et à leur rappeler les bonnes pratiques à adopter en période de chaleur », souligne-t-elle.

Si ce n'est pas déjà fait, les publics vulnérables – seniors, personnes malades ou en situation de handicap – peuvent encore s'inscrire sur le fichier « Chalex », qui leur permet d'être contactés en cas de forte chaleur. Pour s'inscrire, il suffit d'appeler le 3975 (coût d'un appel local) ou de renvoyer un bulletin d'inscription, disponible en mairie d'arrondissement et dans les centres d'action sociale de la Ville de Paris.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61